LES TRAVAILLEURS DE L'USINE DE BÉJAÏA ONT DÉBRAYÉ TOUTE LA JOURNÉE D'HIER

Cevital paralysé par une grève

L'usine Cevital de Béjaïa a été secouée, hier mercredi, par un mouvement de protestation des travailleurs.

Les raffineries de sucre et d'huile tout comme la margarinerie ainsi que l'unité de production de l'énergie électrique du groupe Cevital se trouvant au port de Béjaïa et employant, faut-il le souligner au passage, plus de 2 000 ouvriers, ont été paralysées par une grève «soudaine» déclenchée par les travailleurs dans la matinée d'hier.

Refusant de dialoguer avec le directeur général de l'usine qui voulait s'enquérir de leurs revendications, les grévistes ont exigé la présence à Béjaïa de Issad Rebrab, patron du groupe Cevital.

A l'origine du débrayage, selon des grévistes rencontrés sur les lieux de la protestation,«une très forte prime de un million de dinars que le groupe Cevital a octroyée aux différents directeurs de l'entreprise alors que les autres cadres et l'ensemble des travailleurs ne reçoivent que des miettes», se plaint-on.

Par leur action, les travailleurs grévistes réclament également des augmentations salariales à hauteur de 100%, des primes conséquentes et aussi d'exercer pleinement leur droit syndical au sein de leur entreprise, à travers la création d'un syndicat.

«Les travailleurs veulent se doter d'une section syndicale à même de défendre leurs droits matériels et moraux, ce cadre de dialogue entre les travailleurs et le partenaire social mais la tutelle semble faire la sourde oreille. Aujourd'hui, les ouvriers sont livrés à eux-mêmes et personne n'ose se plaindre, par crainte de se retrouver en chômage», disent nos interlocuteurs.

Parlant de la grille des salaires établie en 2009 par le groupe Cevital, l'un des cadres employé à la raffinerie d'huile relève que celle-ci ne «prenait pas en charge les primes et autres indemnités, ce qui fait que le travailleur se retrouve parfois avec une mensualité inférieure au salaire de base», précise-t-il. D'autres protestataires n'ont pas manqué de pointer du doigt les «écarts flagrants» qui existeraient entre une catégorie et une autre dans la même grille de salaires décriée par les travailleurs. «On nous a promis depuis belle lurette la révision de cette grille des salaires contestée par les travailleurs mais à ce jour, rien de concret», signalent les mêmes protestataires. Nous avons vainement essayé d'entrer en contact avec les responsables du groupe localement pour avoir leur version des faits. Au milieu de l'après-midi, la situation restait toujours tendue au sein de l'usine où devait s'y rendre l'ancien directeur général de l'entreprise, Salim Rebrab, l'un des fils du patron du groupe Cevital, Issad Rebrab, pour tenter d'apaiser la colère des protestataires, a-t-on appris.

A. K.

DERNIÈRE MINUTE

Le patron de Cevital accède aux revendications des travailleurs

Aussitôt arrivé, Salim Rebrab, l'ex-P-dg de l'usine Cevital, accompagné par un autre cadre dirigeant du groupe, M. Ouzani, a mis fin à la protesta enclenchée dans la matinée par les ouvriers des différentes unités de production à Béjaïa. L'un des patrons de Cevital s'est engagé à prendre en charge les doléances des travailleurs de son entreprise, a-t-on appris d'une source proche du groupe à Béjaïa. Aux protestataires qui se sont plaints que leurs revendications tardent à être satisfaites, Salim Rebrab a promis leur prise en charge effective d'ici la fin du mois de janvier en cours. Entre autres revendications mises en avant par les travailleurs de l'usine Cevital de Béjaïa, et que l'un des patrons du groupe aurait accepté de satisfaire, à en croire notre source, une augmentation généralisée de 40 % des catégories de 6 à 15, l'instauration du 13e mois, la revalorisation des primes et autres indemnités, la rémunération des heures supplémentaires et l'intégration de tous les contractuels, a-t-on appris. Ne pouvant pas se rendre dans la capitale des Hammadites pour discuter personnellement avec le collectif des travailleurs de Béjaïa pour cause d'un voyage d'affaires en Tanzanie, le patron du groupe Cevital, Issad Rebrab, a programmé une réunion avec eux pour le 26 janvier prochain.

A. K.

REVALORISATION SALARIALE POUR LES TRAVAILLEURS D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

Le conseil d'administration tranchera le 29 janvier

Le conseil d'administration d'Algérie Télécom se réunira pour la énième fois le 29 janvier pour débattre d'une probable augmentation salariale pour les travailleurs du secteur.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est ce que nous a indiqué, hier, le secrétaire général de la Fédération de la poste et des nouvelles technologies Mohamed Tcholak, lors d'une entrevue qui a eu lieu en marge d'une rencontre syndicale au niveau de la Centrale syndicale.

Notre interlocuteur a tenu à porter un démenti cinglant aux propos rapportés ici et là, faisant état d'un ultimatum d'une dizaine de jours accordé par la fédération au premier responsable d'Algérie Télécom pour «donner suite aux revendications des travailleurs».

Selon Mohamed Tcholak, «les négociations sont toujours en cours entre l'employeur et les représentants des travailleurs à travers le syndicat d'entreprise». «Nous préconisons le dialogue comme le moyen le plus approprié pour résoudre les problèmes des travailleurs et amener l'employeur à donner suite aux attentes des représentants des travailleurs», a ajouté notre interlocuteur. Pour rappel, le syndicat d'entreprise d'Algérie Télécom, dont le secrétariat national est assuré par M. Zamoum, a remis le lendemain de sa constitution une plate-forme de revendications à l'employeur dont une augmentation salariale de 30%.

A. B.

APRÈS AVOIR PURGÉ UNE PEINE DE CINQ ANNÉES

Procès en appel aujourd'hui des cadres d'Algérie Télécom

Le procès en appel de cinq cadres d'Algérie Télécom ayant exercé au niveau de l'agence commerciale d'Hussein Dey aura lieu aujourd'hui au niveau du tribunal criminel près la cour d'Alger, a-t-on appris de source sûre.

La révision de cette affaire intervient après la suite favorable réservée par la Cour suprême au pourvoi en cassation introduit par la défense. Selon notre source, les personnes mises en cause dans une affaire de détournement de lignes téléphoniques, au nombre de cinq, et ayant été condamnées une première fois à cinq années de prison ferme, considèrent qu'elles ont été «injustement condamnées par la justice de notre pays».

L'une d'entre elles, qui a perdu l'usage de son œil droit, considère que «dans cette affaire, les véritables coupables sont ailleurs et qu'aujourd'hui, ils se considèrent comme intouchables».

«Lors de la révision de notre procès, nous mettrons à la disposition de la justice tous les moyens et preuves qui attesteront de notre innocence», a-t-on expliqué.

Abder B.

LAGHOUAT RETROUVE SON CALME

Dans l'attente des conclusions de la commission d'enquête

Depuis le début de cette semaine, la situation s'est progressivement normalisée à Laghouat avec, cependant, en toile de fond, une relative tension née de rumeurs des plus contradictoires qu'encourage l'absence d'une communication officielle à même de venir à bout d'une vox populi distillant une chose et son contraire.

M. Kebci - Alger (Le Soir - Une tension qui va crescendo au fur et à mesure que tardent à être rendues publiques les conclusions de la commission d'enquête, diligentée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui multiplie les réunions et les contacts avec tous les acteurs locaux, qu'ils soient société civile, élus locaux ou divers responsables locaux, directement ou indirectement impliqués dans l'opération de distribution des fameux logements de la discorde.

Hier encore, selon une source locale, ladite commission a eu à s'entretenir avec une délégation conduite par un ancien imam, réputé localement pour sa sagesse et qui aura pris la responsabilité de servir de courroie de transmission entre les protestataires et les autorités locales et les délégués d'Alger.

Un retard qui se justifie, selon toujours notre source qui a tenu à requérir l'anonymat, par la délicatesse de la solution à la problématique. Car il s'agira, au final, de déloger des familles, ce que ces dernières n'accepteront pas, ou pas aussi facilement. D'ailleurs, la rumeur de l'expulsion de certaines d'entre elles, dont les premiers éléments d'enquête confirment être en possession d'un toit dans leurs localités d'origine ou auteurs d'irrégularités dans leurs dossiers de demande de logement, les a fait sortir de leur réserve. Ces «indus bénéficiaires» se sont, pour la première fois, manifestés en signifiant clairement leur opposition à toute tentative visant à leur évacuation, en organisant un rassemblement sur le site-même où ils ont été relogés.

Aussi, il est question de déloger tous les derniers bénéficiaires des logements ; ces derniers étant, selon notre source, sociaux participatifs. Les uns (détenteurs d'un toit dans leur localité d'origine) seront tout simplement expulsés au moment où les bénéficiaires méritants seront logés dans d'autres logements. Cela dit, le bureau local de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme ne cesse de recevoir des dossiers de manifestants qui voudraient engager des poursuites judiciaires contre des agents de l'ordre qui leur auraient provoqué des blessures. Son responsable, Yacine Zaid parle d'une dizaine de cas, certificats médicaux à l'appui, faisant part de contacts en vue de la constitution d'un collectif d'avocats pour la défense de ces plaignants. Notre interlocuteur fait part de pressions que subiraient certains manifestants tentés par cette option des tribunaux.

Les chômeurs se rebiffent à Ouargla

Après un intermède de quelques jours, les chômeurs se sont rebiffés dans la wilaya limitrophe de Ouargla. C'était avant-hier avec la présence sur les lieux du premier adjoint au directeur général de l'Anem, qui s'est déplacé justement pour s'enquérir de la situation après les manifestations de la semaine dernière. Un déplacement qui n'aurait pas été fructueux en ce sens où, selon Tahar Bellabas, coordinateur national du Comité national pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC), la réunion tenue avec les chômeurs n'a pas été pour convaincre ces derniers. «Les nombreux présents ont été gavés d'un discours usé et stéréotypé, fait de promesses et de patience», dira notre interlocuteur, pour qui les chômeurs veulent, désormais, du concret et ne croient plus aux promesses tant elles ont de tout temps été sans lendemain.

Et aux chômeurs, qui, soit dit en passant, projettent de tenir tout prochainement un grand rassemblement, de pointer un doigt accusateur à l'encontre des entreprises, nombreuses à activer dans la wilaya. Ces dernières sont accusées de favoritisme dans l'octroi des postes d'emploi à travers, dira Bellabas, une procédure de recrutement des plus pernicieuses, avec une série de tests techniques à subir par le postulant qui, au bout, se fait rabrouer. «Ceci pour dire, reprend notre interlocuteur, que les perspectives d'emploi annoncées dernièrement et faisant part de 800 postes à pourvoir ne sont que de la poudre aux yeux».

M. K.